

**Décision n° 2023-2435**  
**de la présidente de l'Autorité de régulation**  
**des communications électroniques, des postes**  
**et de la distribution de la presse**  
**en date du 2 novembre 2023**  
**abrogeant l'attribution de ressources en numérotation à**  
**la société China Telecom (France) Limited**

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 17 février 2023 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1<sup>er</sup> et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société China Telecom (France) Limited reçu le 30 octobre 2023, sollicitant la restitution de ressources en numérotation ;

Décide :

**Article 1.** À compter du 2 novembre 2023, les dispositions attribuant à la société China Telecom (France) Limited (Siren : 794 328 757) la liste de ressources en numérotation indiquée dans le tableau ci-dessous sont abrogées.

Type de ressources	Ressources restituées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros mobiles	07 50 78	2020-1546	15/12/2020
Numéros mobiles	07 50 79	2020-1546	15/12/2020
Préfixes de routage des numéros mobiles	05 09 5	2020-1546	15/12/2020

**Article 2.** Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société China Telecom (France) Limited et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 2 novembre 2023

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales